

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Remise de la médaille d'Honneur des Douanes

Intervention de Michel SAPIN, Ministre des Finances et des Comptes Publics

Marseille

Vendredi 20 juin 2014

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN: 01 53 18 41 13



Monsieur le Préfet, Madame la directrice générale, Mesdames et messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je me trouve aujourd'hui à Marseille pour distinguer le professionnalisme des agents de la BSI des douanes qui ont procédé, le 30 mai dernier, à l'interpellation du tueur présumé de Bruxelles. Cette arrestation retentissante a marqué les esprits. Elle a rappelé à tout le pays que les missions de la douane sont des missions dangereuses et que c'est une chance pour la France de disposer de professionnels comme vous qui, au quotidien et dans des conditions souvent difficiles, protégez notre territoire, nos concitoyens et nos entreprises.

C'est cet hommage que je suis venu vous rendre au nom du Gouvernement, parce que je tiens à ce que nos concitoyens sachent ce qu'ils doivent aux agents des douanes. Et c'est pour cette même raison que je me suis rendu au péage de Lançon, sur les lieux mêmes où, le 27 avril dernier, un *go-fast* a été intercepté après avoir délibérément décidé de percuter les agents qui cherchaient à le contrôler.

Cette capacité à affronter le danger avec sang-froid, c'est ce qui fait la force et l'identité de la douane, et parce que cette tradition est ancienne et ancrée chez vous, j'ai tenu symboliquement à m'incliner devant le monument aux douaniers morts pour la France, en témoignage de reconnaissance pour ceux qui sont morts, et parce que chacun de nous au sein de Bercy est un peu l'héritier de ces hommes-là et de leur combat.

Aujourd'hui, même si les circonstances sont moins tragiques, cette mission est toujours celle de la douane et, chaque jour, l'activité de la douane est faite de ces actions qui, pas toujours évoquées par les médias, n'en sont pas moins essentielles à la protection de nos compatriotes.

Je pense par exemple au travail de l'ensemble des douaniers de Marseille dont l'activité répond à tous les grands défis de la douane d'aujourd'hui :

- le contrôle d'une importante façade maritime qui est une richesse mais aussi une source de menaces nouvelles ;
- une zone géographique drainant des flux considérables à la confluence des routes venant d'Espagne et des Balkans;
- un port d'importance majeur pour l'économie de toute une région et de tout le grand Sud de la France.

Comme je l'ai fait lundi dernier à Bercy, au ministère des Finances, en recevant les organisations syndicales de la douane, je veux réaffirmer ici la confiance qui est la mienne dans cette administration et dans les femmes et les hommes qui la servent avec dévouement.

Seul le prononcé fait foi 2



Ce message de confiance, ce sont aussi des actes forts de la part du Gouvernement : face aux refus d'obtempérer qui se multiplient, le Gouvernement a fait adopter une loi, qui a été votée hier au Parlement, pour renforcer les sanctions de ceux qui mettent la vie des agents des douanes en danger. Dorénavant, le refus d'obtempérer et l'opposition à fonctions seront des délits passibles de peines d'emprisonnement et de fortes amendes.

C'est une avancée importante, car les trafiquants n'hésitent pas à employer tous les moyens pour échapper aux contrôles. Leurs méthodes évoluent sans cesse, profitant des évolutions technologiques, du volume croissant des échanges et des nouvelles formes de commerce comme Internet. Leur détermination et leur inventivité n'ont pas de limites et c'est pour cela que la douane doit, elle aussi, s'adapter sans cesse pour maintenir le haut niveau de protection qu'elle offre à notre pays.

C'est à cette ambition là que la réflexion stratégique de la douane doit répondre. Et cette réflexion concerne toutes les missions de la douane.

Nous sommes ici pour distinguer des agents de la surveillance douanière, mais il y a aussi les agents des autres services de la douane, et je veux aussi m'adresser à eux pour leur dire que nous voulons une douane renforcée dans toutes ses missions, car ce sont leur diversité mais aussi leur cohérence autour du contrôle des marchandises qui forment l'identité si particulière de la douane.

Au-delà de sa mission de protection et de son action économique, la douane est en effet une administration fiscale qui contribue activement au redressement de nos comptes publics en recouvrant une part importante de droits et taxes et en luttant contre la fraude fiscale.

Je suis donc venu vous dire, ici, à Marseille, dans cette ville qui a récemment fait l'actualité douanière et nationale, que vous pouvez être fiers de vos missions et de votre métier et que votre métier est indispensable à notre pays.

J'ai bien entendu les inquiétudes qui s'exprimaient à propos du projet stratégique sur l'avenir de la douane et j'y ai répondu concrètement au début de cette semaine, à Bercy, en annonçant que les importants efforts accomplis par la douane au cours de ces dernières années seraient atténués et que les réductions d'emplois connues jusqu'à présent seraient significativement réduites.

J'ai également annoncé des mesures importantes pour répondre aux préoccupations légitimes des services régionaux, dont beaucoup seront préservés, et des personnels en mettant en place les grandes lignes d'un dispositif très ambitieux d'accompagnement des réformes.

C'est ce message de confiance que je suis venu vous adresser, ici, à Marseille, où les résultats obtenus sont à la hauteur de ce que notre administration des douanes, une des plus performantes au niveau européen, peut produire de meilleur.

Seul le prononcé fait foi 3



Et je me tourne maintenant vers les trois douaniers que j'ai souhaité distinguer aujourd'hui.

Car, en procédant à l'arrestation du tueur présumé de Bruxelles, vous avez donné aux Français une preuve du professionnalisme et de l'efficacité de tous vos collègues.

Grâce à votre sang-froid et à votre courage, vous avez mené cette interpellation sans heurt à l'intérieur même du bus où tous les passagers étaient encore présents. Vous avez su extraire sans encombre l'individu du bus, mais aussi sécuriser la scène de contrôle, vous assurer que des complices n'étaient pas également présents dans le bus. Et je crois qu'il faut faire l'effort de s'imaginer tout ce qu'une action si rapide, menée dans un si court laps de temps, demande de précision et de contrôle de soi.

Je veux dire toute la reconnaissance de la Nation pour cette action qui a certainement permis d'éviter d'autres crimes.

Cette interpellation, contrairement à ce que certains commentateurs un peu rapides ont pu dire, est tout sauf le fruit du hasard. Elle est le résultat d'un travail quotidien de ciblage et de contrôle. Elle est le résultat du professionnalisme et de l'expérience des agents des douanes qui ont su repérer, remarquer ce que d'autres peut-être n'auraient pas vu, puis réagir, dans le calme, afin de tromper la vigilance du tueur et maîtriser une situation extrêmement périlleuse et tendue.

C'est ce courage et ce sens du service qui méritaient d'être récompensés. C'est à vous que nous devons ce beau résultat et c'est pour ce bel exemple que je suis heureux et fier de vous remettre aujourd'hui la médaille d'honneur des douanes.

Je vous remercie de votre attention.